

Assemblée fédérale

La session d'octobre a été close le 28 octobre 1937. Le résumé des délibérations des sessions d'automne et d'octobre paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

Est entré au Conseil national:

M. Hans *Müller*, ingénieur, de Murgenthal (Argovie), à Aarberg, en remplacement de M. Walter Stucki, démissionnaire.

595

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 19 octobre 1937.)

L'« Assurance générale des eaux et accidents », à Lyon, a été autorisée à exploiter en Suisse l'assurance contre le bris des glaces et l'assurance contre le vol avec effraction.

(Du 25 octobre 1937.)

M. Ernest Delaquis, professeur, ancien chef de la division de police du département fédéral de justice et police, a été désigné en qualité de délégué du Conseil fédéral à la conférence internationale sur le terrorisme, qui s'ouvrira à Genève le 1^{er} novembre 1937.

595

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Eligibilité à un emploi forestier supérieur.

Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le département soussigné a déclaré

M. *Duri Pinösch*, de Fetan (Grisons),
éligible à un poste supérieur de l'administration forestière.

Berne, le 28 octobre 1937.

595

Département fédéral de l'intérieur.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1937
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	44
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.11.1937
Date	
Data	
Seite	287-287
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 357

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.